

PROJET D'OUVRAGE COMMUN

LE PANAFRICANISME EN PROCÈS

HISTOIRE CONTRAIRE DES PROJETS D'UNIFICATION DE L'AFRIQUE

NOTE DE CADRAGE

Depuis les indépendances, l'Afrique, aujourd'hui constituée de cinquante-cinq États, cherche à s'unir. Ce projet d'unification continentale, d'abord porté par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) puis par l'Union africaine (UA), est un héritage du panafricanisme. Ce mouvement d'émancipation globale des peuples africains a pris naissance outre-Atlantique parmi les esclaves noirs. Il croise dans la longue durée divers acteurs autour de thématiques différentes, bien que transversales. À l'origine, il est expressif de la revendication pour l'égalité raciale et les droits civiques défendue par la société civile internationale. Il devient ensuite une demande des peuples africains en lutte pour leur indépendance. Il s'est depuis cristallisé autour de la problématique de l'unité continentale endossée par les États africains (Jackson, 2023).

Si le panafricanisme est une promesse d'émancipation et de liberté, il importe alors de le juger au regard de cette finalité. Cet ouvrage se veut une appréciation distanciée et critique sur le mouvement panafricain par rapport à ses objectifs de départ, son évolution, ses manifestations, ses perspectives. L'hypothèse défendue ici sera celle d'une discordance radicale entre l'intentionnalité du panafricanisme et ses résultats. Car il faut bien admettre qu'à rebours des discours lénifiants véhiculés par les instances continentales, le panafricanisme est loin d'avoir réalisé son être projeté. Et il ne s'agit pas seulement d'une crise, mais d'un véritable échec du projet unitaire africain enclavé dans une voie d'impasse.

Privilégiant une approche pluridisciplinaire, cet ouvrage commun rassemblera des contributions de spécialistes de divers champs, historiens, philosophes, politistes, juristes, internationalistes, économistes, etc., au parcours intellectuel attesté en matière de réflexion sur le panafricanisme. Ce regard croisé interroge quant aux bases philosophiques, idéologiques, politiques, juridiques du panafricanisme, et explore des voies alternatives crédibles de l'intégration africaine.

Surgissent alors plusieurs questionnements autour du panafricanisme en tant que phénomène transhistorique :

- qu'est-ce que l'Afrique ? Quelle est son identité ? L'africanité existe-elle en tant qu'entité géographique ? Est-elle un construit politique ?

- quelles sont les approches philosophiques du panafricanisme et de la construction africaine ? De quelle manière la philosophie a-t-elle investi le projet unitaire africain ?

- les relations entre les organisations politiques africaines précoloniales présageaient-elles de la formation possible d'une entité politique africaine, d'un proto-panafricanisme qui aurait été gelé par l'intrusion du colonisateur ? La volonté de puissance est-elle compatible avec les idéaux panafricains ?

- quelles étaient les dynamiques à l'œuvre dans les projets de fédération de colonies en Afrique ? Pourquoi les regroupements coloniaux (fédérations de colonies) ou les projets de fédération ne sont-ils pas arrivés à transcender les projets nationaux (PAI, États latins d'Afrique, etc.) ? Et pourquoi, les expériences mises en place par les États africains après leurs indépendances (URAC, OCAM, etc.) ont-elles échoué ?

- l'échec de l'ambition unitaire panafricaine est-il seulement une crise institutionnelle ou traduit-il plus profondément un défaut de la méthode ou encore de l'agir en politique ?

- la perception négative et résolument opposée de la société internationale, notamment occidentale, au panafricanisme d'émancipation substantielle, n'est-elle pas un obstacle à la réalisation du projet unitaire africain ?

- quelle est l'incidence de l'échec du projet unitaire africain sur la place de l'Afrique dans le système global des relations internationales, notamment du rôle de l'Afrique dans le système des Nations unies avec sa revendication sans doute légitime d'une représentation permanente au Conseil de sécurité ?

- le Nepad, la Zlecaf, l'Agenda 2063 de l'UA, la ritournelle de l'émergence, nouvelles matrices idéologiques et politiques du futur africain, n'attestent-ils pas d'un recul de l'idéal panafricain ? Le soupçon d'une collusion néolibérale entre ces idéologies de la mondialisation capitaliste et la voie privilégiée de l'intégration africaine semble ne pas faire de doute. Sans prôner un repli sur soi irréaliste à l'heure de la mondialisation, il conviendra d'explorer ces voies concurrentes d'une intégration authentiquement africaine. La question de la souveraineté monétaire et sa cristallisation autour de la problématique du franc CFA trouve ici toute sa pertinence.

- l'échec du projet unitaire africain ne se nourrit-il pas du déficit de communication, de son manque socialisation et de démocratie qui contribuent à en en faire un objet masqué, confisqué par les élites mondialisées et en situation de déracinement par rapport aux préoccupations et attentes réelles des peuples africains ?

- que signifient en matière de panafricanisme la persistance des expulsions collectives et massives des ressortissants communautaires au regard des principes de la liberté de circulation et du droit d'établissement proclamés dans les conventions régionales ou continentales ?

- la réflexion portera sur les notions de souveraineté, de nation, d'État-nation et de leur pertinence en contexte africain.

- on envisagera, dans une perspective plus constructive, la question des formes institutionnelles possibles du projet unitaire africain : fédération, confédération, intégration économique régionale ?

- la diaspora, à l'origine du mouvement panafricain a du mal à trouver sa place dans le projet unitaire africain, et se voit opposer des arguties juridiques. Ainsi, par exemple, d'Haïti, l'Afrique dans la Caraïbe, qui bien que coopté comme État associé, n'a pas été accepté comme membre à part entière de l'UA, au prétexte qu'il n'est pas un État africain.

- l'adhésion incertaine de l'Afrique du Nord au projet unitaire africain et la concurrence entre le panafricanisme et le panarabisme sont une autre réalité qui fait du Sahara une barrière, alors même que les grands leaders d'Afrique du Nord comptent parmi les militants acharnés du panafricanisme.

Willy Jackson et Issiaka Mandé

Modalités pratiques

Les contributions sous format Word de 20 à 25 pages, accompagnées d'un résumé, devraient être rédigées en Times New Roman en interligne 1,5. Elles devraient être conformes aux normes de présentation des textes édictées par les Presses de l'Université du Québec https://www.puq.ca/formulaires/guide-presentation-manuscrits_2022.pdf

Échéancier de soumission des contributions

- **Mi-octobre 2023** : Soumission du thème provisoire des contributions, accompagné d'un résumé de **1000 mots** au maximum et d'une courte présentation des auteur-e-s.
- **mi-novembre 2023** : Sélection des projets des contributions.
- **Fin février 2024** : Réception des manuscrits complets des contributions.
- **Fin avril 2024** : Transmission des manuscrits des contributions après intégration des commentaires des lecteurs.
- **Fin mai 2024** : transmission à l'éditeur pour publication de l'ouvrage

Adresses courriel d'envoi des textes

willy.jackson@paris7.jussieu.fr et mande.issiaka@uqam.ca